

Sujet : [INTERNET] Projet Dirol-Germenay Germenay

De : Sabine E

Date : 14/10/2022 11:42

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Monsieur le Préfet.

D'origine allemande, mais habitante de la Nièvre depuis fort longtemps, je suis avec intérêt et préoccupation le projet de la société EuropeanEnergy d'un parc photovoltaïque sur des terres agricoles dans les communes de Dirol et Germenay.

« Avec intérêt » car, bien sûr, je suis convaincue de la nécessité du développement des énergies renouvelables comme une des réponses à la crise climatique. « Avec préoccupation » car ce développement ne doit pas se faire au détriment d'une agriculture raisonnée et de proximité.

J'ai pu observer dans le nord de l'Allemagne les ravages que fait l'implantation d'éoliens ou de méthaniseurs à grande échelle par des sociétés du type EuropeanEnergy sur des terres agricoles. La production d'énergie n'y est plus une activité complémentaire mais un détournement des lieux de production d'alimentation ou d'élevage vers une activité industrielle. C'est bien évidemment ce qui risque de se produire aussi dans la Nièvre si on laisse les grandes firmes installer leurs centrales photovoltaïques sur des terres agricoles.

J'ai bien étudié tout ce que EuropeanEnergy promet aux citoyens et agriculteurs nivernais : un partenariat harmonieux entre l'agriculteur et l'entreprise, le terme agrivoltaïsme étant employé pour y faire croire. Or, si on regarde bien : l'agriculteur veut produire de l'alimentation, de manière qu'il puisse en vivre. Ceci est bien souvent devenu difficile, d'où la tentation de se tourner vers d'autres offres. La deuxième veut produire de l'énergie sous l'impératif de la rentabilité, avec des actionnaires qui sont en attente de dividendes. Cela ne peut pas donner un projet unique, partagé et à long terme ! L'exemple de l'Allemagne, mais aussi celui de nombreux sites dans le sud de la France où, sous les panneaux solaires, les terres sont abandonnées ou devenues des dépotoirs, le démontrent. Il faut éviter cela dans la Nièvre, aussi pour ne pas décrédibiliser les énergies renouvelables aux yeux des citoyens car, j'insiste, il faut bien évidemment les développer.

J'ai lu avec intérêt un rapport du Syndicat mixte du SCot du Grand Nevers dont les estimations chiffrées indiquent que près de 90 % des surfaces des projets de centrales photovoltaïques en cours concernent des terrains non-urbains, dont une majorité de terres agricoles. Il est rappelé que d'autres préférences avaient été fixées auparavant, à savoir l'installation sur du terrain déjà artificialisé comme des routes abandonnées et des friches, ou sur des grandes toitures, ou sur des parkings. L'ADEME avait fait des études concernant les deux options, la différence des coûts de construction et d'entretien est négligeable. Mais le gain en préservation des sols agricoles est énorme, et devrait guider les décisions administratives, donc la vôtre.

En espérant être lue et entendue, veuillez recevoir M. le Préfet mes salutations

sincères.

Sabine E